



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

La communauté Musulmane du Burundi est prête à donner sa contribution pour le développement du pays



Le mardi 11 juin 2024, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a animé au Centre National d'Appareillage et de Rééducation de Gitega, CNAR en sigle, une séance de moralisation à l'endroit de la Représentation de la Communauté Islamique du Burundi (COMIBU). "C'est une occasion pour nous d'échanger sur les voies et moyens de développer notre pays et j'ai encore besoin de vos conseils", a introduit le Président Ndayishimiye avant de passer directement la parole aux représentants de la COMIBU.

Le représentant du Conseil supérieur des sheikhs au Burundi Cheikh Hassan Nyamweru, a d'abord remercié le Chef de l'Etat pour sa considération non discriminatoire des confessions religieuses. Il a ensuite fait remarquer que les fidèles de l'Islam se sont battus pour la paix, l'indépendance et la démocratie au Burundi quand bien même leur présence dans les institutions publiques n'a pas été remarquable." Si la communauté a été active dans la lutte pour l'indépendance et la démocratie, qu'est-ce qui l'empêcherait de se battre pour le développement du pays et ainsi atteindre la

Dans cette Edition:	page
La communauté Musulmane du Burundi est prête à donner sa contribution pour le développement du pays	1
Le Président Ndayishimiye a inauguré une adduction d'eau potable à Ndava après 50ans de désespoir de la population	2
La BRARUDI, un bon exemple dans la protection de l'environnement, selon la Première Dame du pays	3
Ouverture des activités de la Foire dénommée « Made in Burundi », édition 2024	4
Le Burundi et la Zambie organisent à Lusaka, la 5 ^{ème} session de la Commission mixte permanente de coopération	6
Bujumbura: Deuxième édition du tour de cyclisme	8
Le centre professionnel de Rusi abrite la première formation des candidats au concours de recrutement	9

Vision d'un Burundi Émergent en 2040 et Développé en 2060" a dit Cheikh Hassan Nyamweru tout en soulignant que les leaders musulmans effectuent déjà des descentes sur terrain pour sensibiliser la communauté jusqu'à la base. Les participants à la rencontre ont tour à tour pris la parole et donné leurs contributions dans tous les secteurs de la vie du pays particulièrement le petit commerce, l'agro-élevage, etc. et lui ont encore promis leur soutien, mais ils n'ont pas oublié leurs préoccupations liées à leur cas spécifique de polygamie. Sur ce, le Chef de l'Etat a clarifié les choses, en disant que l'on soutient la paix dans les menages au lieu du désordre évitable. Le Président Ndayishimiye a fait remarquer, quant à la représentation dans les instances

étatiques, qu'une quelconque discrimination est à exclure et a rassuré que le choix est désormais une réalité tenant compte des capacités.

Le Numéro Un burundais a encore confirmé et apprécié positivement le fait que les musulmans burundais se sont toujours montrés comme de vrais politiciens et patriotes, en témoignant leurs actions pendant les moments de crises, et leur amour à l'endroit de leurs concitoyens. Il convient de noter que tous les intervenants ont reconnu le rôle joué par le gouvernement issu du parti CNDD-FDD dans la reconnaissance de la Communauté Musulmane du Burundi, avant de promettre au Chef de l'Etat leur engagement à œuvrer ensemble pour le succès de la Vision 2040-2060. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye a inauguré une adduction d'eau potable à Ndava après 50ans de désespoir de la population



Dans le souci de permettre l'accès facile à l'eau potable, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a

inauguré le vendredi 14 juin 2024 le projet de construction d'une adduction d'eau potable exécuté sur la colline Mpanuka, de la commune Ndava, en province Mwaro, dans le cadre du partenariat ODAG- Caritas de Gitega et MANOS UNIDAS d'Espagne. Exécutée avec un montant de 200 millions dont 10% de contribution de la population, cette adduction d'eau s'étendant sur une distance de 5569km vient après plus de 50ans de désespoir. Elle a trois citernes et sept fontaines et dessert 554menages, en plus des infrastructures sociales comme les écoles, l'église Mpanuka et son couvent. "L'administrateur communal de Ndava ferait mieux de monter un autre grand citerne pour faciliter encore plus de ménages à accéder à cette eau potable", a dit le Président Ndayishimiye avant de répondre positivement à leur autre demande d'électricité.

Le Président de la République s'est engagé à approvisionner en eau potable toutes les collines du pays et a déjà commencé, même dans certaines localités difficilement accessibles dont la commune de Bugabira, la Mairie de Bujumbura, Musongati, et ailleurs. Il a également saisi cette occasion pour leur prodiguer des conseils principalement liés à l'aménagement des pistes, à l'abandon de la polygamie, etc. **(Présidence)**

La Première Dame du Burundi procède au lancement de la campagne de riposte contre la

Le jeudi 13 juin 2024, la Première Dame du Burundi Son Excellence Angeline Ndayishimiye a procédé à la campagne de riposte contre la rougeole couplée avec l'administration de l'albendazole et la supplémentation en vitamine A au Centre de Santé

de Kirundo qui aura lieu du 13 au 17 juin 2024.

Cette campagne de vaccination de 5 jours contre la rougeole, concerne les enfants âgés de 6 à 59 mois. Selon le représentant résident de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) Dr Xavier Crespin s'exprimant au nom du



système des Nations Unies, cette campagne est organisée consécutivement à la manifestation des cas de rougeole, dans certains districts sanitaires du pays.

Le représentant résident de l'OMS a demandé à toutes les parties prenantes de s'impliquer pour la réussite de cette campagne de riposte contre la rougeole, de faire une coordination efficace et une analyse journalière des cibles atteintes.

Dr Xavier Crespin de l'OMS a remercié le Gouvernement du Burundi qui, à travers le Chef de l'État, ne cesse de promouvoir le bien-être de la population. Il apprécie positivement l'implication de la Première Dame du Burundi dans la promotion de la santé maternelle et celle des enfants. Il n'a pas manqué de réitérer le soutien du système des Nations Unies pour l'amélioration de la santé de la population burundaise.

La Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA Dr Lydwine Baradahana a demandé aux prestataires de soins et aux agents de santé communautaire, de s'entendre avec la population bénéficiaire sur l'installation des sites de vaccination. 1.143.165 enfants sont attendus sur tout le territoire du Burundi pour bénéficier des vaccins contre la rougeole, a informé la Ministre en charge de la san-

té Dr. Lydwine Baradahana.

La Première Dame du Burundi Son Excellence Angeline Ndayishimiye, dans son discours de lancement de la campagne de vaccination contre la rougeole appelle les parents des enfants cibles à les faire vacciner dans les délais pour éradiquer ce fléau qui chaque fois réapparaît dans les familles des enfants non vaccinés. Elle a également appelé les parents à respecter les calendriers de vaccination des enfants tels que conçus depuis la période prénatale sans sauter aucun vaccin pour lutter contre des éventuelles épidémies qui peuvent s'abattre sur le pays. En vue d'atteindre l'objectif de 90% des

cibles dans cette campagne de vaccination contre la rougeole pour les enfants dont l'âge est compris entre 6-59 mois, il faut le concours de l'administration de la base au sommet, des prestataires, des médias et des confessions religieuses dans la mobilisation des parents a-t-elle ajouté.

La Première Dame Angeline Ndayishimiye fustige certaines croyances qui empêchent leurs adeptes de se faire vacciner sous prétexte de limitation des naissances. Dans ce contexte, il faudra une grande implication de l'administration pour sensibiliser ces gens a précisé Son Excellence Angeline Ndayishimiye.

Elle a profité de l'occasion pour remercier tous les partenaires au développement qui ont répondu favorablement à l'appel du Gouvernement Burundais d'organiser cette campagne de riposte contre la rougeole après la manifestation des cas de cette maladie dans certains districts sanitaires.

En marge des cérémonies de lancement de la campagne de vaccination, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Dr. Lydwine Baradahana en compagnie des partenaires a visité le centre de prise en charge de 24 cas de rougeole réapparus traités par Médecins Sans Frontières(MSF) à l'hôpital provincial de Kirundo, munis de médicaments et autres matériel pour les soutenir.(RTNB)

La BRARUDI, un bon exemple dans la protection de l'environnement, selon la Première Dame du pays

Dans le cadre de son programme « Zéro déchet », la Première Dame de la République du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a effectué le mardi 11 juin 2024, une visite à la société BRARUNDI pour s'enquérir de la façon dont cette société traite les eaux usées,

afin d'en obtenir du biogaz.

Après une visite guidée dans les différents départements de cette usine, la Première Dame s'est ensuite rendue à l'endroit où se trouvent les bassins de traitement des eaux usées à partir desquelles on obtient le

biogaz, ce qui était l'objectif principal de cette descente.

Dans une interview à la presse, la Première Dame a fait savoir que la BRARUDI est un bon exemple dans la protection de l'environnement. Les eaux usées qui sortent de cette usine ne sont pas jetées dans lac Tanganyika, afin d'éviter des menaces contre la biodiversité de ce dernier. C'est ainsi qu'elle a appelé d'autres usines de transformation à suivre cet exemple pour protéger l'environnement car la plupart de ces usines canalisent les eaux usées dans les rivières ou dans le



lac Tanganyika, ce qui constitue une menace pour l'environnement. (ABP)

Ouverture des activités de la Foire dénommée « Made in Burundi », édition 2024



Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, en collaboration avec le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, à travers le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ), a organisé du 9 au 16 juin 2024 à Bujumbura, les activités de la foire «Made in Burundi», édition 2024, sous le thème « œuvrons pour des produits de bonne qualité, diversifiées et compétitifs, contribuant à la réalisation de la vision nationale du Burundi, pays émergent en 2040 et développés en 2060 ».

Dans son mot d'ouverture, le Vice-Président de la République du Burundi, Son Excellence Prosper Bazombanza a indiqué que le concept « Foire Made in Burundi » trouve tout son sens et toute son adéquation par rapport à la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». Pour atteindre cette vision, il faut la transformation structurelle du paysage économique et institutionnel du Burundi, en améliorant les performances dans tous les domaines d'activités

de la vie nationale.

Son Excellence Bazombanza a signalé que le succès de la mise en œuvre de la vision du gouvernement nécessite aussi une amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits transformés, en vue de satisfaire le marché local et répondre aux besoins de la sous-région, du continent africain et d'un peu partout dans le monde.

A cet effet, il a interpellé les industriels burundais à s'inscrire activement dans la logique de la compétition et l'innovation, en proposant aux consommateurs locaux et étrangers des produits de très bonne qualité, diversifiés et à forte valeur ajoutée, dans l'objectif d'augmenter leurs exportations et équilibrer leur balance commerciale. Il a en outre déclaré que le Gouvernement burundais, de sa part, a déjà entrepris plusieurs initiatives en vue d'établir un environnement favorable aux exportations. Parmi ces initiatives, il a évoqué notamment le renforcement des capacités opérationnelles du Bureau burundais de normalisation et contrôle de la qualité (BBN), le projet du chemin de fer Uvira-Musongati-Gitega-Kindu qui est un paramètre important pour booster les échanges commerciaux existants entre le Burundi et les autres pays, le projet de mise en œuvre d'une Zone Economique Spéciale ainsi que l'accroissement des investissements dans le secteur de l'énergie pour faire face au déficit énergétique. A cette occasion, le Vice-Président de la République du Burundi a également signalé que les secteurs publics et privés ainsi que les partenaires au développement doivent jouer, chacun en ce qui lui concerne, un rôle primordial tel que stipulé dans la stratégie de mise en œuvre de la politique nationale d'industrialisation du Burundi. A cela s'ajouteront l'amélioration de la qualité dans tous les domaines d'activités économiques par le développe-

ment des compétences du personnel, l'utilisation des nouvelles technologies, des machines et équipements modernes et le renforcement des capacités dans tout le processus de production accompagneront.

De sa part, le Ministre en charge du commerce, Madame Marie Chantal Nijimbere a fait savoir que cette foire est une magnifique activité pour mettre en lumière la diversité et la qualité des productions industrielles burundaises. Elle a annoncé quelques avantages tirés dans le secteur industriel à savoir la valorisation de la matière première locale, la création de l'emploi, le droit d'entrer en compétition sur les marchés locaux, régionaux et internationaux, l'entrée des devises grâce à l'exploitation des produits manufacturiers, l'amélioration d'un niveau social et l'augmentation de la contribution du secteur industriel au PIB. Elle a invité tous les entrepreneurs burundais à mettre en œuvre les straté-

gies et les programmes de la politique nationale d'industrialisation du pays, son intégration tant régionale que continentale.

Prenant la parole, le Ministre en charge de la jeunesse, Monsieur Gervais Abayeho a signalé que cette activité accouche l'esprit entrepreneurial chez les jeunes burundais en général et particulièrement chez les jeunes engagés dans le dynamisme de l'autonomisation économique, aspect important pour cheminer vers le bien-être et l'émergence du pays. Il a rappelé que le gouvernement du Burundi a fait de la jeunesse burundaise une priorité. Cette priorisation est témoignée par les grandes initiatives entreprises en faveur de cette catégorie de la population. En guise d'illustration, il a cité entre autres la mise en place de la Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE), la Banque d'Investissement pour le Développement des Femmes (BIDF), le renforcement des capacités des jeunes à travers tout le pays, en techniques agropastorale et d'irrigation. **(ABP)**

Budget Général de l'État 2024-2025 : de nouvelles mesures fiscales instaurées



Dans le but de financer le budget général de l'Etat pour l'exercice 2024-2025, des mesures ont été instaurées. Cela se trouve dans le rapport de la Cour des comptes sorti en guise de commentaires émis sur le projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'exercice 2024-2025, présenté en séance plénière de l'Assemblée Nationale du 12 juin 2024 dirigée par le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe, Président de cette chambre du parlement.

La série de mesures fiscales concerne entre autres une taxe de consommation des services sur les tarifs d'hébergement, un prélèvement forfaitaire libératoire d'impôt sur les revenus d'affaire, une taxe de consommation sur les lubrifiants, une taxe ad valorem sur l'importation des limonades, soda, boissons non alcoolisées et jus de toute nature,

une taxe sur l'emploi d'une main d'œuvre étrangère, une incorporation de la redevance routière et environnementale dans le prix du carburant, une amende pour non-affichage de la licence d'exploitation des débits de boissons, des frais pour obtention ou renouvellement de l'immatriculation temporaire, une taxe sur la fortune suite à l'importation d'un véhicule, une taxe sur la fortune suite à la vente d'un immeuble, une restructuration de la collecte de la taxe de bâtisse, et. La Cour des comptes, au contraire, fait un constat amer que le Ministère en charge des finances ne montre pas d'impact chiffré de certaines de ces mesures en l'occurrence la taxe sur l'emploi d'une main d'œuvre étrangère, le droit de préemption au profit de l'Etat, les frais d'annulation ou de modification d'une déclaration et de tout document précédent, attaché ou suivant, lié à la déclaration, l'actualisation des tarifs des droits et taxes applicables au ministère de la justice et les pénalités sur les salaires indûment perçus. En ce qui concerne la prévision des recettes pour l'exercice 2024-2025, la Cour émet des doutes sur la fiabilité des variations des prévisions des recettes du projet de loi de finances 2024-2025 par rapport à celles du budget révisé de l'exercice 2023-2024 et attire l'attention du Parlement sur la nécessité de corriger les irrégularités constatées avant d'adopter le projet de loi.

Quant aux dépenses courantes, la Cour constate qu'elles occupent 56,96 % des dépenses totales du projet de loi de finances de 2024-2025 contre 51,3 % pour le budget général de 2023-2024. Les dépenses d'investissements, quant à elles, occupent 43,04 % des dépenses totales du projet de loi de finances de 2024-2025 contre 48,7 % des dépenses totales du budget général de l'exercice 2023-2024. En ce qui concerne l'équilibre du budget de l'exercice 2024-2025, le projet de loi fixe les ressources de l'Etat à 3 941 116 625 460 BIF et les dépenses globales à 4 382 987 380 539 BIF.

Le constat est qu'il y a un déficit de 441 870 755 079 BIF, une augmentation de 15 351 024 290 BIF, soit un taux d'accroissement de 3,59% par rapport au budget général de l'exercice 2023-2024. La Cour signale que le recours excessif de l'Etat au financement intérieur pour couvrir ce déficit risque de compromettre les efforts du secteur privé dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à son développement. Et cela pourrait éventuellement influencer négativement le financement de l'investissement privé. **(Assemblée Nationale)**

Le Burundi et la Zambie organisent à Lusaka, la 5^{ème} session de la Commission mixte permanente de coopération



Lors de la 5^{ème} session de la Commission mixte permanente de coopération entre le Burundi et la Zambie tenue à Lusaka du 12 au 14 juin 2024, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi Son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro a souhaité, dans son allocution prononcée à l'occasion de la Réunion Ministérielle de la Commission Mixte Permanente de Coopération entre la République du Burundi et la République de Zambie, le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

Cette commission mixte de coopération constitue une étape historique qui a offert une plate-forme pour des discussions franches et honnêtes sur l'état actuel des relations bilatérales entre le Burundi et la Zambie et pour identifier de nouveaux domaines de coopération. Les deux parties se sont engagées en tant que partenaires égaux dans la quête visant à améliorer la vie des populations des deux pays et à relever les défis de la pauvreté, de la paix et de la sécurité, du changement climatique, de la migration, de la sécurité alimentaire et des Objectifs de Développement Durable (ODD), entre

autres. Il s'agit d'une période critique pour de nombreux pays africains. Dans son discours, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Ambassadeur Albert Shingiro a fait savoir qu'en tant que dirigeants, ils ont une responsabilité et une opportunités uniques de promouvoir le changement et de construire l'Afrique que nous voulons en tant que puissance mondiale du futur.

Le Ministre Albert Shingiro a souligné que cette session arrive à point nommé 11 ans après la 4^{ème} session que le Burundi a accueillie à Bujumbura le 4 novembre 2013. Onze ans, c'est une longue période sans tenir une autre consultation politique et diplomatique pour évaluer la mise en œuvre des conclusions de la 4^{ème} session Cette commission mixte de coopération. Ce sont des leçons à tirer de cette situation, car certains défis pourraient s'aggraver avec le temps. Cela nécessite une fréquence accrue de nos consultations politiques et diplomatiques à différents niveaux. Toutefois, il a ajouté que l'on ne pouvait pas s'en vouloir car de 2015 à 2020 le Burundi a traversé une période très difficile marquée par

une agression politique, diplomatique et sécuritaire de la part de certains acteurs étrangers. Cette agression a eu un impact négatif sur l'action diplomatique du Burundi et sur la situation économique du pays. Cette commission mixte de coopération était l'instruction donnée par le Président Evariste Ndayishimiye et le Président Hakainde Hichilema en marge des derniers sommets du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et des BRICS tenus à Lusaka et Johannesburg. L'instruction était donc claire : nous devrions organiser de toute urgence cette session du JPCC en cours ici à Lusaka.

Le Ministre Shingiro a salué les hauts fonctionnaires des deux côtés pour leur excellent travail lors des réunions virtuelles de novembre 2023, décembre 2023 et maintenant à Lusaka. L'excellent travail qu'ils ont accompli jusqu'à présent a facilité les délibérations. A cet égard, il s'est réjoui de constater que cinq (5) mémorandums d'accord (MoU) dans divers domaines d'intérêt commun ont été signés à l'issue de longues négociations tenues dans un esprit d'ouverture et de confiance entre les deux parties. Les deux parties ont convenu que certains des protocoles d'accord restants seraient signés en juillet 2024 et d'autres dans trois mois.

L'objectif commun est de changer la vie des peuples Burundais et Zambiens pour le mieux. Les deux parties veulent voir leurs jeunes éduqués, formés et développés pour devenir des hommes d'affaires et non des demandeurs d'emploi. Dans le même ordre d'idées, les Gouvernements des deux pays sont déterminés à intégrer les femmes dans l'économie dominante et à jouer un rôle clé dans la stimulation de la croissance économique et à contribuer à une prospérité partagée. Pour y parvenir, les deux parties doivent s'engager plus efficacement et continuer à se lancer dans des projets de coopération dans les domaines de l'agriculture, des mines, des services, de la défense et de la sécurité, de l'économie et des finances, du commerce, des transports et des investissements ainsi que des affaires sociales et humanitaires. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Amb. Albert Shingiro croit fermement qu'ensemble, les efforts conjoints seront récompensés par une transformation économique dans les deux pays qui se traduira par une vie meilleure pour tous. Les principaux objectifs pour cette

session de la commission mixte de coopération incluaient également la conduite de délibérations qui contribueront à l'éradication de la pauvreté, à la création d'emplois et à la réduction des inégalités dans nos pays. Le Ministre burundais en charge des Affaires Etrangères a fait savoir qu'ils devaient explorer les voies et les moyens de promouvoir et de protéger les investissements dans les deux pays, en particulier parce que la Zone de libre-échange continentale africaine a été ratifiée par le gouvernement burundais et le gouvernement zambien. Le Burundi comme la Zambie et de nombreux autres pays africains, est doté d'abondantes ressources humaines et naturelles, qui devraient contribuer à atteindre les objectifs de développement et à se libérer des carcans de la pauvreté, des maladies, du chômage et des inégalités. Une vie meilleure pour tous peut être atteinte au cours de la vie, mais les pays doivent travailler plus étroitement ensemble pour y parvenir. C'est dans ce contexte que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est devenue encore plus pertinente. Il s'agit en effet d'une réalisation majeure pour le continent et nous le considérons comme un « changement de donne » et un catalyseur pour stimuler le commerce intra-africain et l'intégration économique sur le continent.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a exhorté les participants pour qu'ils veillent à ce que cette réunion de la commission mixte de coopération produise des résultats et des jalons tangibles qu'ils se tiendront responsables d'atteindre dans les délais convenus. Les questions liées au commerce, aux transports et à l'investissement sont cruciales. Le Burundi et la Zambie doivent relever tous les défis qui menacent l'expansion de leur coopération économique. Il est également important de créer un espace ouvert, inclusif et sans discrimination pour l'économie numérique.

Pour conclure, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Amb. Albert Shingiro a réaffirmé le plein engagement de la République du Burundi à renforcer et approfondir les liens bilatéraux d'amitié et de coopération entre nos deux pays, fondés sur la confiance mutuelle et la solidarité africaine. Signalons que cette commission mixte de coopération qui était l'occasion d'évaluer l'état de la coopération bilatérale entre le Burundi et la Zambie a été couronnée de succès a été conclue par la signature de 5 accords/MoU dans divers secteurs d'intérêt commun. (MAECD)

Ngozi: Le Ministre de la justice recueille les préoccupations des justiciables



Le mardi 11 juin 2024, le Ministre de la justice Madame Domine Banyankimbona a fait une descente à Ngozi dans le cadre de mettre en application les orientations du Chef de l'Etat au Ministère de la justice, de réduire les distances des justiciables, fournir des réponses aux demandes de révision de jugements rendus et les recours contre les exécutions sur place afin d'atteindre la vision 2040-2060. Dans les conseils prodigués par le Ministre de la justice Domine Banyankimbona, figurent entre autres la rupture avec la corruption, leur disant que personne ne peut s'enrichir par la corruption mais plutôt de se regrouper en coopératives pour monter les projets générateurs de revenus en vue de se développer. La Ministre a demandé aux juges et magistrats de se con-

seiller mutuellement et de dénoncer les collègues qui sont corrompus. Les récalcitrants finiront par être attrapés et punis, a précisé la Ministre de la justice. La Ministre Banyankimbona a exhorté les juges et magistrats à rendre de bons jugements avec un dispositif clair conçu pour éviter les confusions dans la mise à exécution des jugements, mais également à se ressourcer dans les lois récemment modifiées.

La Ministre de la justice Domine Banyankimbona appelle les notables collinaires à apporter leurs contributions de médiation sans exiger des pots de vin pour diminuer les procès dans les tribunaux de résidence tout en se rappelant des serments qu'ils ont prêtés.

La Ministre de la justice Madame Domine Banyankimbona a demandé aux présidents des tribunaux de résidence de faire le suivi de paiement des primes d'encouragement destiné aux notables collinaires, pour qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures.

Après la remise des réponses sur les demandes de révision de jugements rendus et de recours contre les exécutions, la Ministre Banyankimbona a recueilli les préoccupations liées à la justice et a donné des orientations pour relever les défis. **(RTNB)**

Bujumbura: Deuxième édition du tour de cyclisme



Au cours du point de presse qui a été conjointement tenu par le Maire de la Ville de Bujumbura et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, la Mairie de la ville de Bujumbura en collaboration avec l'Ambassade de Belgique au Burundi et la Fédération burundaise de cyclisme a organisé en date

du 16 juin 2024, la deuxième édition un Tour de Bujumbura dénommé "Buja Tour".

Le départ était fixé à 9 h devant la cathédrale Regina Mundi, tandis que l'arrivée était fixée dans les enceintes du Jardin public. Le droit de participation est de 2000 BIF et les inscriptions se feront sur le lieu de départ à partir de 8h. Général de Brigade de Police Jimmy Hatungimana a invité tout burundais à pratiquer le vélo en tant que sport ou comme moyen de déplacement car, le cyclisme est bon pour la santé, a souligné le Maire de la ville de Bujumbura.

Il a précisé que cet événement de cyclisme est organisé chaque année car c'est un symbole d'amitié, de fraternité et de très bonnes relations diplomatiques entre le Burundi et la Belgique.

Madame Sandra Kinyomvya, Vice-présidente de la Fédération burundaise de cyclisme remercie l'Ambassade de Belgique et la Mairie de Bujumbura pour avoir organisé cette activité sportive et a invité tout le monde surtout ceux qui aiment le vélo, à y participer. **(RTNB)**

Le centre professionnel de Rusi abrite la première formation des candidats au concours de recrutement



Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi Monsieur Emmanuel Ngomirakiza, conjointement avec l'Assistant du Ministre de l'agriculture et de l'élevage Monsieur Emmanuel Ndorimana, ont procédé le lundi 10 juin 2024 au lancement à Rusi en province de Karusi, de la formation des candidats au concours de recrutement au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Ce concours sera organisé après trois jours de formation sur la matière qui aura été enseignée. Il s'agit de 492 candidats de niveau universitaire qui sont en train d'être formés à ce centre de formation professionnelle de Rusi.

Dans son mot lumineux, l'Assistant du Ministre de l'Environnement, Agriculture et de l'Elevage Monsieur Emmanuel Ndorimana a rappelé que le secteur de l'agriculture et de l'élevage est le poumon du développement du pays raison pour laquelle ce secteur mérite des employés intelligents et dévoués pour permettre le pays à arriver à sa vision d'un pays émergent d'ici 2040 et d'un pays déve-

loppé d'ici 2060.

Selon l'Assistant du Ministre, cette formation et ce concours de recrutement avaient pour but d'augmenter la production agricole pour qu'en 2040, le secteur agro-alimentaire soit porteur de croissance économique, de manière à assurer à tous les burundais l'autosuffisance alimentaire. Monsieur Emmanuel Ndorimana a ajouté que les candidats qui auront bénéficié de la formation mais qui n'auront pas réussi au concours de recrutement sortiront avec des connaissances pratiques qu'ils mettront à profit chez eux pour se développer.

De son côté, le Secrétaire Permanent au Ministère en charge du travail et de l'emploi a indiqué que le recrutement sur concours au Ministère en charge de l'agriculture a été organisé pour privilégier la compétence et éviter le favoritisme dans les différents postes étatiques et qu'il en sera de même pour tous les recrutements dans les structures de l'Etat. Monsieur Emmanuel Ngomirakiza a précisé par la même occasion que les candidats qui ne seront pas retenus après ce concours seront mis sur la liste d'attente et seront prioritaires pour les besoins ultérieurs en main d'œuvre.

Il s'agit de souligner qu'une série de chercheurs d'emploi de niveau A2 est attendue au même centre en début de la semaine prochaine et passeront en suite un test de recrutement. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi